

Mardi 06 Juin 2023



Rassemblement et Manifestation 10h30 au Miroir d'Eau

(FACE AU CHÂTEAU DES DUCS DE BRETAGNE)



Gagnons des avancées sociales ! Augmentation du Point d'Indice !

Au 1er mai, le SMIC vient d'être augmenté de 2.22 % pour atteindre 1 383,08 € nets, conformément à la loi qui prévoit que chaque hausse d'au moins 2 % de l'indice des prix à la consommation soit automatiquement suivie d'un relèvement du Smic dans les mêmes proportions.

- Nous attendons maintenant que le gouvernement réévalue le SMIC largement au-dessus de l'inflation, pour offrir un niveau de vie décent. La CGT revendique un SMIC à 2 000 euros brut.
- De plus, pour prendre en compte cette réévaluation du SMIC, le traitement indiciaire minimum dans la Fonction Publique Hospitalière est fixé à l'indice 361. Cependant les autres échelons n'étant pas réévalués, on assiste à une aggravation du tassement des grilles de salaires.

Conséquences Pour les Catégories C:

La grille C1 (celle des ASHQ, des adjoints administratifs, des AEQ) comporte 8 échelons au SMIC. Cela signifie qu'un agent avec 12 ans d'ancienneté gagne le même salaire qu'un agent nouvellement embauché.

ÉCHELON:	DURÉE:	INDICE MAJORÉ:	SALAIRE DE BASE (brut):
1	1 an	361	1 750,85 €
2	1 an	361	1 750,85 €
3	1 an	361	1 750,85 €
4	1 an	361	1 750,85 €
5	1 an	361	1 750,85 €
6	1 an	365	1 766,27 €
7	2 ans	370	1 794,51 €
8	2 ans	380	1 843,00 €
9	3 ans	392	1 901,21 €
10	3 ans	404	1 959,41 €
11	4 ans	412	1 998,21 €
12		420	2037,01 €

ÉCHELON:	DURÉE:	INDICE MAJORÉ:	SALAIRE DE BASE (brut):
1	1 an	361	1 750,85 €
2	1 an	361	1 750,85 €
3	1 an	361	1 750,85 €
4	1 an	361	1 750,85 €
5	1 an	361	1 750,85 €
6	1 an	361	1 750,85 €
7	3 ans	361	1 750,85 €
8	3 ans	361	1 750,85 €
9	3 ans	363	1 760,55 €
10	4 ans	372	1 804,20 €
11		382	1 852,70 €

Pour la grille C2 (AES, Ouvrier Professionnel 2ème classe, Agent de Maîtrise...), ce sont 5 échelons qui équivalent au SMIC. Ainsi, un ouvrier qui a 5 ans d'ancienneté aura la même rémunération qu'un nouvel embauché.

Pour la grille C3 (celle des OP1, des Adjointes administratifs principal 1^{ère} classe, des Agents de maîtrise principal ou des Conducteurs Ambulanciers principal) **c'est les 2 premiers échelons au SMIC !!!**

UNE SEULE SOLUTION: REVALORISATION GÉNÉRALE POUR TOUTES ET TOUS !!!

Conséquences Pour les Catégories B:

Pour les Aides-Soignantes et les Auxiliaires Puéricultrices (de Classe Normale) ; Malgré le passage en catégorie B et les soit disant « avancées historique » du Ségur:

C'EST 3 ANS DE SMIC...

ÉCHELON:	DURÉE:	INDICE MAJORÉ:	SALAIRE DE BASE (brut):
1	1 an	361	1 750,85 €
2	1 an	361	1 750,85 €
3	1 an	361	1 750,85 €
4	1 an	363	1 760,55 €
5	2 ans	369	1 789,65 €
6	2 ans	381	1 847,85 €
7	2 ans	396	1 920,60 €
8	3 ans	415	2 012,75 €
9	3 ans	431	2 090,35 €
10	3 ans	441	2 138,85 €
11	3 ans	457	2 216,45 €
12	4 ans	477	2 313,45 €
13		503	2 439,55 €

ÉCHELON:	DURÉE:	INDICE MAJORÉ:	SALAIRE DE BASE (brut):
1	1 an	361	1 750,85 €
2	1 an	361	1 750,85 €
3	2 ans	368	1 784,81 €
4	2 ans	380	1 843,01 €
5	2 ans	393	1 906,06 €
6	2 ans	403	1 954,56 €
7	3 ans	415	2 012,76 €
8	3 ans	430	2 085,51 €
9	3 ans	450	2 182,51 €
10		473	2 294,06 €

ÉCHELON:	DURÉE:	INDICE MAJORÉ:	SALAIRE DE BASE (brut):
1	1,5 an	361	1 750,85 €
2	1,5 an	361	1 750,85 €
3	2 ans	370	1 794,50 €
4	2 ans	383	1 857,55 €
5	2,5 ans	396	1 920,60 €
6	3 ans	409	1 983,65 €
7	3 ans	424	2 056,40 €
8	3 ans	439	2 129,15 €
9	3 ans	456	2 211,60 €
10	4 ans	480	2 328,00 €
11		512	2 483,20 €

Parmi les oublié-e-s du Ségur les grilles des Assistant-e-s Médico-Administratifs (de 1^{er} Grade), des Adjoint-e-s des Cadres Hospitaliers (de Classe Normale) ou des Techniciens Hospitaliers.

C'EST 3 ANS DE SMIC...

Conséquences Pour les Catégories A: De nombreuses

grilles de catégorie A démarrent à l'indice 390, soit 29 points seulement au dessus du SMIC (140,65€ bruts).

C'est le cas des Attaché-e-s d'Administration, des Infirmier-e-s, des Psychologues...

La faiblesse des salaires dans notre secteur, le manque de reconnaissance des qualifications, les vols d'ancienneté dus au Ségur et les faibles progressions de carrière montrent le mépris du gouvernement pour nos activités pourtant jugées essentielles et difficiles. Il est urgent d'augmenter l'ensemble des salaires pour endiguer la précarité qui se développe dans nos établissements et pour rendre nos métiers attractifs.

Le combat continue ! On a besoin de vous ! C'est le bon moment pour se syndiquer !

LA CGT REVENDIQUE LA HAUSSE GÉNÉRALISÉE DES SALAIRES PAR :

Pour profiter de la vie

15
euros
par heure minimum

32
heures
de travail par semaine

60
ans
retraite à taux plein

- ▣ Une augmentation massive du SMIC
- ▣ Une augmentation de 20% de la valeur du point d'indice pour rattraper l'inflation
- ▣ Une revalorisation de la reconnaissance des qualifications
- ▣ Une amélioration des progressions de carrière pour toutes et tous

